

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DES BOUCHES-DU RHONE**

Direction de la Forêt et des Espaces Naturels
Service Gestion Administrative des Domaines Départementaux
1 64 78

**RÉUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 18 OCTOBRE 2019
SOUS LA PRÉSIDENTE DE MME MARTINE VASSAL
RAPPORTEUR(S) : MME CORINNE CHABAUD****OBJET : Domaines départementaux des massifs Concors-Sainte-Victoire
Constitution d'un groupement de commande avec Aix-Marseille-Provence Métropole en vue
de réaliser une étude de fréquentation des espaces naturels du
Grand Site Concors Sainte-Victoire.**

Madame la Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, sur proposition de Madame la déléguée aux domaines départementaux, espaces naturels et de Monsieur le délégué aux marchés publics et délégations de service public, soumet à la Commission permanente le rapport suivant :

Grâce à une politique active d'acquisition foncière, le Département des Bouches-du-Rhône est propriétaire de 17 000 hectares d'espaces naturels sensibles sur l'ensemble du Département, dont 3 100 hectares sur le périmètre du Grand Site Concors Sainte-Victoire.

Cet espace naturel de 48 904 hectares, est un territoire emblématique protégé avec deux sites classés (23 476 hectares) au titre de la loi de 1930. La richesse de ses milieux naturels a justifié son inscription au réseau européen Natura 2000. Labellisé 'Grand Site de France' depuis 2004, il est soumis à une forte fréquentation (1 million de visiteurs/an, avec une augmentation de 2%/an).

Depuis le début des années 2000, la Direction du Grand Site Concors Sainte-Victoire (Métropole) et la Direction de la Forêt et des Espaces Naturels (Département des Bouches-du-Rhône) ont développé et renforcé sur le territoire du Grand Site un observatoire de la fréquentation avec l'installation de 24 points de comptages automatiques (piétons et routiers) pour suivre annuellement l'évolution de la fréquentation.

Construit autour d'études de fréquentation et de l'analyse des données issues des systèmes de comptage, l'observatoire de la fréquentation est devenu un outil fondamental d'aide à la gestion des aménagements pour l'accueil des publics.

Les objectifs globaux de cet observatoire sont les suivants :

- adapter la fréquentation aux nécessités environnementales liées aux caractéristiques naturelles du site (risque incendie, richesses écologiques, etc.),
- proposer un espace d'accueil de qualité offrant notamment toutes les garanties en terme de sécurité,
- assurer une cohérence avec les autres activités qui s'exercent sur le site (exploitation forestière, chasse, pastoralisme, les différentes activités de pleine nature etc.),
- suivre les modalités de cette fréquentation et son évolution.

Une première étude de fréquentation menée en 1995 a permis d'évaluer la fréquentation du site à environ 700 000 visiteurs annuels. Cette étude a été complétée en 2010 par deux études menées conjointement par l'ex-Syndicat mixte du Concors Sainte-Victoire et le Département qui ont conclu à une fréquentation annuelle d'environ 927 000 visiteurs.

En 2020, une nouvelle étude de fréquentation va être lancée avec une ambition multiple :

- estimer la fréquentation de la montagne Sainte-Victoire,
- évaluer celle sur le massif de Concors,
- intégrer une évaluation de la fréquentation sur la partie varoise du territoire en lien avec les établissements intercommunaux concernés et le Département du Var.

Cette étude répondant aux besoins communs de la Métropole Aix Marseille Provence (Direction du Grand Site Concors Sainte-Victoire) et du Département des Bouches-du-Rhône (Direction de la Forêt et des Espaces Naturels), il est proposé la réalisation d'un groupement de commandes pour la partie de l'étude portant sur les Espaces Naturels Sensibles (ENS) et les parkings en propriété du Département.

Ce groupement de commandes entre la Métropole et le Conseil Départemental permettra de passer et d'exécuter le marché ayant pour objet la prestation d'étude de fréquentation des espaces naturels et de leurs parkings pour leurs Directions respectives.

En conséquence, une convention constitutive d'un groupement de commandes entre la Métropole Aix-Marseille Provence et le Département des Bouches-du-Rhône portant sur la réalisation d'une étude de fréquentation des espaces naturels du Grand Site Concors Sainte-Victoire pour les besoins de la Direction de la Forêt et des Espaces Naturels du Département et de la Direction du Grand Site Sainte-Victoire et des Espaces Naturels de la Métropole est soumise à l'assemblée délibérante.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer à la Commission permanente de prendre la délibération ci-après.

Signé
La Présidente du Conseil départemental

Martine VASSAL